POLITIQUE ENERGETIQUE

La Maison de Santé Marie Galène s'engage à **maîtriser ses dépenses et sa consommation énergétique** pour ainsi **réduire l'impact environnemental** de son activité, à **respecter les exigences réglementaires** et légales ainsi qu'à **appliquer les principes de gestion de l'énergie** dans le cadre d'une démarche de progrès continue.

Afin de satisfaire cet engagement, la Maison de Santé met en place un système de management conforme à la norme ISO 50001.

Les cibles énergétiques fixées dans cette Politique reposent principalement sur les consommations d'électricité, de carburant pour les véhicules et de gaz naturel de l'établissement qui impactent le plus fortement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

- **Nos objectifs Energie :**

  - ✓ Développer une démarche d'amélioration continue en matière d'économies d'énergie et de performance énergétique de nos installations pour ainsi diminuer de **20% les émissions de CO_2** de l'établissement d'ici 2020 par rapport aux valeurs de 2013 et à périmètre constant (engagements dans la campagne TwoforTen) ;

  - ✓ Porter la part d'énergie verte dans nos approvisionnements à **25%** ;

  - ✓ Encourager les achats de produits et de services économes en énergie ;

  - ✓ Sensibiliser l'ensemble des professionnels et des patients aux économies d'énergie ;

  - ✓ Solliciter les professionnels pour trouver des idées permettant de réduire nos consommations ;

  - ✓ Se tenir informé sur les nouvelles technologies adaptables à nos installations ;

  - ✓ Respecter les exigences légales et être conforme à la Norme internationale ISO 50001 ;

  - ✓ Suivre, mesurer et analyser nos consommations au travers du Bilan d'émission de GES et d'un tableau de suivi infra-annuel en vue de **réduire de 15% nos consommations en Kwh** d'ici 2020 par rapport aux valeurs de 2013 ;

  - ✓ Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles.

Notre démarche sera régulièrement testée, validée et mise à jour afin d'entretenir et d'améliorer le système de management de l'énergie et la performance énergétique qui en résulte. Elle est placée sous la responsabilité du Référent développement durable de l'établissement.

Avec l'appui de tous les professionnels et des patients, nous veillerons et assurerons que la politique énergétique ainsi définie soit communiquée à l'ensemble des parties intéressées, respectée et qu'elle permette à la Maison de Santé Marie Galène d'ancrer son implication dans le développement durable.